

ERRATUM

**DANS LA LETTRE DU MAIRE DU 30.09.19,
DANS LA RUBRIQUE PATRIMOINE ET
CONCERNANT LES TRAVAUX DU BÂTIMENT BLEU,
IL FAUT LIRE QUE CEUX-CI ONT ETE REALISES
« PRECEDEMMENT » ET NON ULTERIEUREMENT
COMME CELA A ETE ECRIT.**

**NOUS VOUS PRESENTONS TOUTES NOS EXCUSES
POUR CETTE CONFUSION.**

LA REDACTION